

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2101 AFP et stage 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 2			
Ancien Code	PEDE2B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB2110		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Mons</u> Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be) Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) Tom CALLENS (tom.callens@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) Valérie WATTELET (valerie.wattelet@helha.be) Emmanuel DRUART (emmanuel.druart@helha.be) Olivier HERBIN (olivier.herbin@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) Mélissa MOLINO (molinom@helha.be) Julie OPSOMMER (julie.opsommer@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Caroline SOLEME (caroline.soleme@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be) Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be) Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be) Marie-Pierre DERIDDER (marie-pierre.deridder@helha.be) Lily DESMONS (lily.desmons@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) Marie DUMONT (marie.dumont@helha.be) Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Wivine GILQUIN (wivine.gilquin@helha.be) Geoffrey MOREL (geoffrey.morel@helha.be) Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be) Stéphanie PIRARD (stephanie.pirard@helha.be) Sébastien TOUBEAU (sebastien.toubeau@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Quentin VERVAECKE (quentin.vervaecke@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		

2. Présentation

Introduction

Les ateliers de formation professionnelle (AFP) sont des moments importants dans la formation, car ils sont axés sur la pratique professionnelle.

Les activités et les dispositifs proposés par les formateurs de la Haute Ecole seront directement adaptés et appliqués lors du stage de novembre en P3 - P4.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession
- 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**

- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables de :

1. Mettre en œuvre des dispositifs élaborés notamment en AFP et/ou dans les unités d'enseignement en les adaptant aux spécificités du public (en concertation avec le maître de stage et les professeurs de la Haute Ecole).
2. Analyser ses pratiques, notamment en référence aux cadres enseignés lors des séminaires.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B11AFPS1A	AFP 2.1 : appliquer des dispositifs vus en formation en section 2	120 h / 4 C
PEDE2B11AFPS1B	Stage 2.1 : appliquer des dispositifs vus en formation en section 2	60 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B11AFPS1A	AFP 2.1 : appliquer des dispositifs vus en formation en section 2	40
----------------	---	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

AFP: 48 h en présentiel (16 PSP/ 16 MFP/ 16 Didactiques)

Séminaire: 16 heures données par le psychopédagogue ou référent de stage.

STAGE: 2 semaines dont entre 16 et 20 périodes co-construites avec les didacticiens, le MFP, le psychopédagogue et MDS.

Les AFP et les séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

Toutefois, la présence aux AFP et séminaires est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès du professeur responsable. L'absence de l'étudiant ou son manque d'implication peut avoir des conséquences sur la réalisation du stage.

L'évaluation de l'unité 2101 est réalisée sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation. L'évaluation certificative de l'unité est établie par le jury des professeurs de la Haute Ecole. La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribuer une cote inférieure à 10/20.

Dans certains cas, le stage peut être réorganisé une seconde fois en fin de Q1, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit.

5. Cohérence pédagogique

Les ateliers de formation professionnels et les séminaires ont pour finalité d'enrichir la boîte à outils pédagogiques et didactiques des étudiants. Ces outils seront appliqués et adaptés directement lors du stage au cycle 3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 2.1 : appliquer des dispositifs vus en formation en section 2			
Ancien Code	12_PEDE2B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB2111		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mélissa MOLINO (molinom@helha.be) Julie OPSOMMER (julie.opsommer@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) Caroline SOLEME (caroline.soleme@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les ateliers de formation professionnelle (AFP) sont des moments importants dans la formation, car ils sont axés sur la pratique professionnelle.

Les activités et les dispositifs proposés par les formateurs de la Haute Ecole seront directement appliqués et adaptés lors du stage de novembre en P3-P4.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables de :

- Mettre en œuvre des dispositifs élaborés notamment en AFP et/ou dans les unités d'enseignement en les adaptant aux spécificités du public (en concertation avec le maître de stage et les professeurs HE).
- Analyser ses pratiques, notamment en référence aux cadres enseignés lors des séminaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les ateliers de formation professionnelle nécessitent plusieurs intervenants:

- Le MFP (maître de formation pratique)
- Les didacticiens (les professeurs des disciplines)
- Le psychopédagogue.

Leurs interventions sont complémentaires.

Le contenu des AFP est axé sur le stage du mois de novembre au cycle 3.

Les activités des différents maîtres-assistants seront articulées autour de la conception, l'organisation, l'expérimentation et l'évaluation des séquences d'apprentissage.

L'objectif de l'ensemble de ces activités est de fournir à l'étudiant des outils, des démarches méthodologiques et didactiques qu'ils appliqueront, transféreront et analyseront en stage.

Démarches d'apprentissage

Les démarches pédagogiques sont testées lors des AFP et seront adaptées aux sujets disciplinaires fournis par le MDS.

Les leçons sont préparées en collaboration avec le MDS et/ou les formateurs en HE, mais restent sous la responsabilité de l'étudiant.

L'accompagnement du stage est assuré par le MDS, les formateurs via les AFP, les séminaires d'analyse de pratiques, le coaching individuel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Correction d'une préparation en amont du stage & feedback formatif individuel.

Présence des formateurs lors des journées de préparation.

Supervision de la farde de stage à la Haute Ecole.

Séminaire de retour de stage.

Sources et références

- FWB. (2020). Le co-enseignement et la co-intervention pédagogique. Deux modes de collaboration pour la différenciation. https://www.e-classe.be/api/v1/resource/contents/eclasse4246_61b0b474b9ac0.pdf
- Décret définissant la formation initiale des enseignants.(2019). Nouveau référentiel de compétences. (Article 5) https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/46261_009.pdf
- Les référentiels de la FWB et les programmes de l'enseignement fondamental catholique.(SeGEC)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les présentations PPT et les ressources exploitées en cours sont déposées sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les AFP et séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

L'évaluation de l'unité 2101 est réalisée sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation. L'évaluation certificative de l'unité est établie par le jury des professeurs de la Haute Ecole. La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribuer une cote inférieure à 10/20. Font partie du bilan pluriel :

- L'évaluation de la farde de stage avant et après le stage : préparations des activités d'enseignement, grilles de co-enseignement complétées (observation et soutien)
- L'évaluation des écrits réflexifs (journal de bord et auto-évaluation)
- Les rapports du maître de stage, de la visite et de l'encadrement des professeurs de la Haute Ecole.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Stg	100			Stg	100

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

La présence de l'étudiant aux ateliers et séminaires est obligatoire.

Toute absence doit être justifiée auprès du professeur responsable.

L'absence de l'étudiant ou son manque d'implication peut avoir des conséquences sur la réalisation du stage au cycle 3.

Les modalités précises des stages sont reprises dans le Vademecum de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 2			
Ancien Code	12_PEDE2B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB2112		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre aux étudiants d'appliquer et d'adapter en P3-P4 des dispositifs vus en formation avec l'aide du MDS et des formateurs. L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables de :

- Mettre en œuvre des dispositifs élaborés notamment en AFP et/ou dans les unités d'enseignement en les adaptant aux spécificités du public (en concertation avec le maître de stage et les professeurs HE).
- Analyser ses pratiques, notamment en référence aux cadres enseignés lors des séminaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

3 journées d'observation et de prise de contact : 30/09, 01/10 et le 18 octobre 2024

2 semaines de stage du 18 au 29 novembre 2024.

Concrètement, les étudiants seront présents dans l'école pendant la totalité des deux semaines. Ils participeront à l'ensemble des activités du maître de stage (enseignement, surveillance, co-enseignement, concertation...).

Pendant ces deux semaines, ceux-ci devront réaliser :

- 16 périodes au minimum d'enseignement (avec un maximum de 20 périodes)
- 20 périodes au minimum de co-enseignement avec le maître de stage, dont (au moins 10) périodes où l'étudiant observera les pratiques pédagogiques et (au moins) 10 autres périodes où il soutiendra le travail du maître de stage (aide à la correction, à la gestion d'ateliers, de manipulation...)

Une période étant une séance de 50, 60 minutes...

Démarches d'apprentissage

1. Les activités sont préparées et réfléchies avec les maîtres de stage et les maîtres-assistants de la Haute École,

- sous la responsabilité de chaque étudiant.
2. L'accompagnement des stages est assuré par les maitres de stage et les maitres-assistants.
 3. Quotidiennement, l'étudiant réalise l'analyse réflexive de sa pratique de classe dans son carnet de bord.
 4. Après chaque stage, un entretien individuel est réalisé avec l'étudiant pour communiquer l'évaluation (bilan pluriel de compétences) construit par l'équipe sur base des préparations, observations, rapports du maitre de stage, rapport de visite et écrits réflexifs.

Dispositifs d'aide à la réussite

Coaching individuel en amont du stage.

Présence des formateurs lors des journées de préparation de stage : 24/10, 6/11 (AM), 7/11 (PM), 13/11 (PM).

Supervision de la farde de stage à la Haute Ecole le 14/11.

Séminaire de retour de stage le 02 décembre.

Sources et références

- FWB. (2020). Le co-enseignement et la co-intervention pédagogique. Deux modes de collaboration pour la différenciation. https://www.e-classe.be/api/v1/resource/contents/eclasse4246_61b0b474b9ac0.pdf
- Décret définissant la formation initiale des enseignants.(2019). Nouveau référentiel de compétences. (Article 5) https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/46261_009.pdf
- Les référentiels de la FWB et les programmes de l'enseignement fondamental catholique.(FedEFoC)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les présentations PPT et ressources exploitées au cours sont déposées sur Connected.

Rosar D. (2024). Carnet d'accompagnement de l'UE 2101. HELHa, Section 2 de Gosselies,2024-2025.

Rosar, D. (2024). Guide pour préparer une leçon - version 2024/2025. Helha, Section 2 de Gosselies, 2024-2025. Vade-Mecum des stages de B2 section 2/ version 2024-2025.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les AFP et séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

L'évaluation de l'unité 2101 est réalisée sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation. L'évaluation certificative de l'unité est établie par le jury des professeurs de la Haute Ecole. La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribuer une cote inférieure à 10/20. Font partie du bilan pluriel :

- L'évaluation de la farde de stage avant et après le stage : préparations des activités d'enseignement, grilles de co-enseignement complétées (observation et soutien)
- L'évaluation des écrits réflexifs (journal de bord et auto-évaluation)
- Les rapports du maitre de stage, de la visite et de l'encadrement des professeurs de la Haute Ecole.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Stg	100			Stg	100

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La présence de l'étudiant aux ateliers et séminaires est obligatoire.

Toute absence doit être justifiée auprès du professeur responsable.

L'absence de l'étudiant ou son manque d'implication peut avoir des conséquences sur la réalisation du stage au cycle 3.

Les modalités précises des stages sont reprises dans le vademecum de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).